

Rapport d'activité 2017







Table des matières

Mot du Président	
Mot du Secrétaire	4
Vie de l'Association	
Projets	
Antenne romande	7
Commission romande dessinateurs-constructeurs sur métal	7
Secrétariat	10
Formation professionnelle initiale Examens Finaux 2018	
Nouvelles entrées en apprentissage 2017	11
Prix meilleur apprenti romand	13
Formation professionnelle supérieure	
Diplôme fédéral "Maîtrise"	15
Formation continue	17
AM Suisse / Metaltec Suisse	18
Objectifs 2018	19
Conclusion	20
Remerciements	21

Mot du Président

Une année bien remplie

C'est avec un grand plaisir que j'ai repris la présidence de *Metaltec Romandie*.

Le comité de *Metaltec Romandie* a siégé à 4 reprises depuis notre dernière assemblée.

Le 11 mai 2017 au Restoroute de la Gruyère, nous avons également discuté des cotisations, validées verbalement par *AM Suisse* pour 4 ans, soit jusqu'en 2020.



Le 18 juin, nous avons adhéré à *constructionromande* qui fait partie de *constructionsuisse*. Notre délégué est Monsieur Philippe Aubert. Merci à toi, Philippe, de représenter *Metaltec Romandie*.

Un slogan à faire figurer sur nos devis ou lettres accompagnant les soumissions :

fabriquons local, afin de maintenir les emplois et soutenir l'économie locale

Le 5 octobre 2017 à Martigny, à la suite du comité, il fut remis le prix des meilleurs apprentis sur le stand de *Metaltec Valais* que je profite de remercier pour l'organisation et l'accueil.

Le 28 novembre 2017 au Restoroute de la Gruyère, nous avons reçu comme invités Madame Anita Tschopp et Monsieur Corsin Rofler qui nous ont exposé le problème d'*AM Suisse* vu par *Metaltec Suisse*.

Le 13 mars 2018 au Modern Times à St-Légier, une bonne partie de nos discussions se sont à nouveau concentrées sur le problème d'*AM Suisse* vu par *Metaltec Suisse*.

Le 8 juin 2017, 6h00 du matin, nous avons rencontré Messieurs les Conseillers Nationaux De Buman et Bourgeois pour leur expliquer les différents problèmes que nous rencontrons dans la construction : importation des produits finis, travail au noir, etc...

Le 22 septembre 2017, nous avons rencontré Monsieur Thomas Zimmermann de manière informelle, séance riche et constructive.

Nous nous étions fixés de nous retrouver tous les 3-4 mois afin de lier *Metaltec Romandie* et Metaltec Suisse. Malheureusement, pour les raisons que vous connaissez, cela n'a pas abouti.

Une forte délégation de *Metaltec Romandie* a répondu présent le 27 septembre 2017, pour une rencontre avec les Conseillers Nationaux, organisée par *constructionromande*. Suite aux problèmes d'*AM Suisse*, ils ont décidé de ne pas organiser les « MetalSkills » 2018.

Toutes nos félicitations et un grand merci à *Metaltec Fribourg*, Messieurs Stéphane Clerc et David Krienbühl ainsi que leur comité, d'avoir accepté au pied levé, le défi d'organiser les « MetalSkills » à Fribourg. Merci aux associations pour leur soutien.

Pour terminer, mes remerciements vont également à toute l'équipe du *Bureau des Métiers* de Sion ; à vous tous pour le travail effectué, votre engagement et l'excellente collaboration.

Jean-Yves Schnetzler

Mot du Secrétaire

Une bonne collaboration...

Au début de 2017, je m'étais dit que la collaboration allait avec *AM* Suisse/Metaltec *Suisse* se poursuivre sous les meilleures auspices, tant avec Christoph Andenmatten, qu'Isabelle Hohl ou Thomas Zimmermann. Je me disais : enfin la Romandie est pris en compte – avec les normes, « métal+toi », ...-- et surtout respectée et écoutée.



Puis...

La belle machine a commencé à se gripper avec d'abord le départ d'Isabelle Hohl, puis Thomas Zimmermann. Force est de constater que quand un navire est en train de sombrer, il est obligé d'aller au plus pressé pour ne pas chavirer, et cela au détriment de certain de ces passagers. Je pensais qu'avec le prédécesseur de Jean-Yves Schnetzler, Stéphane Dentand, on avait fait le plus difficile et que la croisière d'*AM Suisse/Metaltec Suisse* allait se poursuivre dans des eaux plus calmes.

Il n'en a rien été et *Metaltec Romandie* a dû se débrouiller pour voguer souvent seul sur cette mer déchainée. Tout le monde a intérêt que cela aille mieux, mais malheureusement bien malin qui pourra prédire le retour à une mer d'huile avec un bateau capable d'affronter les tempêtes qu'elles soient leur force.

Je retiens malgré tout des satisfactions avec notamment l'adhésion historique de l'ensemble des entreprises membres de *Metaltec VD* grâce à l'engagement de son Président Philippe Aubert ou une autre adhésion, celle à *constructionromande*.

Je constate que *Metaltec Romandie* est devenue une vraie association professionnelle, mais qui devra revoir certainement les moyens de son ambition.

Je dois dire que la situation de notre association faîtière m'interpelle et suscite chez moi un certain nombre d'interrogations.

Metaltec Romandie devra bien réfléchir ces prochaines semaines quant à son positionnement et son avenir.

Je ne me fais en revanche aucun souci, car je suis certain qu'une solution va être trouvée pour le bien de l'association, mais surtout de ces entreprises membres.

Bonne lecture!

David Valterio

Vie de l'Association

Durant l'année 2017, la vie de l'association a été rythmée par différents évènements, dont voici les principaux :

Bonne collaboration avec l'association faîtière en 2017

Les rencontres, sur l'initiative principalement de Thomas Zimmerman, se sont multipliées afin de mieux connaître les attentes et soucis de la Suisse Romande. Cela s'est vraiment concrétisé avec « métal+toi » et aurait pu encore se poursuivre sur d'autres projets.

Secrétariat

Plus de 1300 heures à nouveau ont été consacrées en 2017 pour la gestion du secrétariat, des traductions et de la comptabilité de *Metaltec Romandie* par le *Bureau des Métiers*. Le secrétariat s'est également déplacé à plusieurs reprises au siège d'AM Suisse à Zurich et dans différents lieux de Suisse afin de prendre part à des séances de travail. De nombreux courriers ont été envoyés dans différents domaines.

Comité

Le Comité s'est réuni 3 fois en 2017 (mai – octobre et novembre) afin d'aborder différentes problématiques en lien avec la formation, la promotion du métier ou encore les cotisations. Force est de constater, que vu la multiplication des sujets, ces 3 séances deviennent insuffisantes et d'autres pistes organisationnelles (nouvelles commissions par exemple) devront être trouvées.

Musée du fer

Metaltec Romandie a reconduit son partenariat avec le musée du fer de Vallorbe. Ce soutien annuel a notamment pour but de mettre en valeur le métier et ses perspectives d'avenir, sous un angle moderne. Un montant de Fr. 500.— supplémentaire a été alloué pour une exposition.

Constructionromande

Metaltec Romandie a décidé d'adhérer au lobby de constructionromande à son entière satisfaction avec son représentant Phillippe Aubert.

Fonds de solidarité

Un montant de Fr. 5000.— a été débloqué de ce fonds pour participer -en partie- aux cotisations impayées d'une entreprise membre de *Metlatec FR* qui était partie en faillite. A ce sujet, un règlement de ce fonds de solidarité a été élaboré et sera approuvé lors de l'assemblée générale du 6 avril prochain.

Un moment historique

Après de nombreuses discussions et grâce au travail aussi de son Président Phlippe Aubert, l'ensemble des entreprises membres de *Metaltec Vaud* ont adhéré à *Metaltec Romandie*. L'ensemble des sections romandes ont un système identique de cotisations!

Projets



Depuis la fin de l'année 2014, *Metaltec Romandie* gère la diffusion et la promotion de la campagne « métal+toi » pour toute la Suisse romande.

Cette campagne de recrutement destinée aux jeunes et couvrant l'ensemble de la Suisse a été initialement créer par la section argovienne *Metaltec Aargau*, puis reprise au niveau national par AM Suisse.

Son but est de faire connaître les professions de constructeur(-trice) métallique CFC, dessinateur(-trice) - constructeur(-trice) sur métal et aide-constructeur(-trice) métallique AFP pour mieux orienter les jeunes en fin de scolarité dans leur choix professionnel.

Cinq jeunes apprentis fictifs leur présentent les avantages du métier :



Elément central de cette campagne : un coffret surprise est délivré gratuitement aux jeunes gens intéressés, accompagné de la liste des entreprises formatrices de sa région dans laquelle il/elle pourra faire un stage.

Le public cible est en première ligne des jeunes âgés de 13 à 16 ans en recherche d'un futur métier. Ensuite les parents, les enseignants ainsi que des adultes désireux d'une réorientation professionnelle.

La construction métallique, ton défi, ton métier.

Antenne romande

Comme annoncé au début de ce rapport, ce magnifique élan initié en 2006, a été quelque peu ralenti avec les départs coup sur coup d'Isabelle Hohl, de Thomas Zimmermann et Markus Keiser.

Cela est fort dommage, car des collaborations et synergies avaient été mises en place notamment en ce qui concerne les formations pour la norme EM 1090, le séminaire SFS ou un certain nombre de projets de formation qui auraient pu être mis sur pied en Suisse Romande. Il s'agira donc de remettre l'ouvrage sur le métier et peut-être – vu la situation actuelle- de mettre sur pied des actions, formation ou autre via Metaltec Romandie seul.

Concernant l'ouvrage Metallbautechnik, un nouveau traducteur a été trouvé en la personne de M. Jean-Pierre Kägi grâce à l'intervention de Thomas Zimmermann. Tous les textes ont été traduits et il ne subsiste plus que la mise en page.

Malgré la situation, la collaboration avec *Metaltec Suisse/AM Suisse* continue en particulier avec Christoph Andenmatten ou Sigi Dauner, même si on ne sait plus trop qui fait quoi au sein de notre association faîtière.

Il serait souhaitable que notre association faîtière retrouve une certaine séreinité pour le bien de la poursuite du développement de son antenne.

Commission romande dessinateurs-constructeurs sur métal

Par Frank Lambelet

Président Commission romande DCM

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour évaluer et définir les besoins nécessaires dans le cadre de la formation initiale DCM.

Il s'agit de la première année de fonctionnement normal de la nouvelle commission DCM!

D'une manière générale, nous avons d'ores et déjà pu relever un certain nombre de points qui ont été débattu en commission.

- 1. L'organisation du test d'aptitude pour les jeunes désirant faire un apprentissage complémentaire DCM.
- 2. L'extrême importance du cours passerelle (cours de mise à niveau des apprentis complémentaire). Cours dans lequel nous reprenons des bases de dessin, de math etc.
- 3. La difficulté de trouver des experts pour les TPI.
- 4. L'amélioration et l'organisation des CIE, notamment les chargés de cours.
- 5. L'organisation des examens CFC.
- 6. La formation DCM dans son ensemble.

En ce qui concerne l'organisation générale dans notre commission, nous pouvons affirmer que les délégués participent volontiers aux séances, que leur travail est important et précieux et que les débats autour de la formation sont richement nourri. Preuve que nous avons tous à coeur d'offrir le meilleur aux apprentis. La collaboration avec le secrétariat romand commence à trouver son rythme de croisière avec une réactivité de plus en plus appréciée!

1. Test d'aptitude :

Ce test fonctionne bien. Il est apprécié et sa fréquentation reste stable. Nous avons avancé ce test au mois de mars, suite à plusieurs demandes, permettant ainsi aux patrons de pouvoir anticiper largement la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Ce test a eu lieu dernièrement le samedi 17 mars 2018 à Tolochenaz. (7 inscrits / 6 présents)

2. Cours passerelle:

Année après année le constat est récurant : Les apprentis qui débutent une formation complémentaire de dessinateur peinent à avoir un niveau suffisant pour s'engager dans cette formation sur deux an ! Raison pour laquelle nous avons mis sur pied ce cours passerelle, dit de « rattrapage », qui permet de revoir les bases nécessaires au métier. Ce cours, bien qu'optionnel (à charge de l'employé) est fréquenté par la quasi-totalité des apprentis. C'est bien là, la preuve qu'il est indispensable ! D'ailleurs, Metaltec Suisse s'aperçoit également de la nécessité d'un tel cours. Il va donc être probablement intégré (et donc subventionné) au plan de formation dans les prochaines années.

3. Experts pour examen:

Le travail de recherche de nouveaux experts continue sans cesse mais la disponibilité que les patrons ne veulent pas donner aux candidats-experts volontaires ainsi que la trop modeste rémunération ne nous facilitent pas dans cette tâche. Je profite néanmoins de l'occasion pour remercier le chef expert et son staff pour toujours trouver des solutions à ce problème.

4. Cours CIE:

A la suite de plusieurs défections de dernières minutes, et ce à maintes reprises, la commission a décidé de revoir son principe d'organisation pour l'enseignement des CIE. Elle a donc engagé deux nouveaux enseignants à 20%, en remplacement des chargés de cours. Il s'agit de MM. Alder et Grando. Nous pensons ainsi garantir un meilleur suivi des CIE et surtout avoir une constance et une régularité dans la préparation des cours et dans l'enseignement.

5. Examen CFC:

Lors de nos réunions, le thème des examens est un sujet sur lequel les échanges et les discussions sont souvent fortement débattus. En effet, le chef expert et sa commission considère le TPI comme étant un examen inutile du fait d'une taxation bien trop avantageuse en partie à cause du fait qu'il n'y a pas d'uniformité dans les épreuves (puisque chaque candidat, via son formateur, propose le thème) et aussi disproportionnée par rapport à l'ensemble de l'examen CFC! (pondération du TPI trop importante vis-à-vis de l'examen pratique) De plus, il génère des coûts importants puisque deux experts doivent être consignés pour un candidat en entreprise ... Le travail pratique semble quant à lui bien fonctionner, en particulier parce que la commission d'examen utilise deux épreuves de deux heures (tirées de l'examen Suisse). Mais elle se charge d'élaborer chaque année une épreuve principale de quatre heures. Alors qu'outre-Sarine, le même examen pratique se déroule sur quatre épreuves minimalistes de deux heures.

6. Formation DCM:

La commission estime que la formation DCM n'est plus adaptée aux besoins actuels. En effet, on constate que la majorité des contrats d'apprentissage sont des contrats pour une formation complémentaire sur deux ans et qu'à ce titre la durée de deux ans semble même trop courte! Nous serions tous d'avis de la porter au minimum à 3 ans. (obligatoire). Quant à la formation initiale sur quatre ans, elle n'est pas optimum et nous constatons que le manque de pratique pour cette formation péjore fortement l'apprentissage. Une refonte complète de la procédure de qualification est donc à revoir! Car la question principale est: Au terme de l'apprentissage, la formation de base DCM doit-elle permettre de mettre sur le marché, des dessinateurs « tirelignes » ou des dessinateurs « techniciens-chef de projet » capables de gérer un chantier? Car ce n'est pas le propre du rôle de projeteur breveté que de gérer un chantier?

Cela déterminera le niveau de l'apprentissage dans son ensemble. Et par là-même le niveau des salaires, également !

Conclusion:

Malgré cela, le niveau semble satisfaire aux exigences minimales de la branche. Il est cependant primordial de se pencher sur le sujet en demandant à *Metaltec Suisse* une révision complète de l'ordonnance et ce, dans les meilleurs délais !



Secrétariat

Depuis 2014, les tâches de secrétariat sont assurées par le Bureau des Métiers à Sion. M. David Valterio, Secrétaire patronal, Mme Nadine La Sala, Adjointe, Mme Annalene Theler, Collaboratrice et M. Andy Mathier, Collaborateur ont consacré en 2017 plus de 1'300 heures pour assurer le suivi des décisions du comité et de l'assemblée générale, pour établir des contacts réguliers et productifs avec notre association faitière dans un climat de confiance et pour effectuer les tâches courantes de secrétariat avec professionnalisme.

La traduction français-allemand des documents importants, tout comme la tenue de la comptabilité de l'association sont également effectuées par le Bureau des Métiers.

En parallèle, Mme Annalene Theler et M. Andy Mathier se sont occupés de la gestion du projet « métal+toi », soit environ 300 heures, financées à part par Metaltec Suisse

Malgré les différents projets décidés par le Comité, les tâches du secrétariat se sont stabilisées en 2017 à 1300 heures comme en 2016. En revanche, il n'y avait pas de sélections et entraînements SwissSkills. Ce qui veut dire en réalité que le travail a continué d'augmenter.

Différentes commissions – une fonctionne, celle des DCM- ont été nommées en particulier dans la formation, mais Metaltec Romandie doit faire des choix ou du moins fixer des priorités, ou se doter de plus de moyens.

Comme expliqué déjà l'an dernier, il est primordial que Metaltec Romandie trouve d'autres sources de financement – en plus de celles déjà décidées pour 2017-2020- pour notamment poursuivre sur sa lancée.

Metaltec Romandie se développe rapidement, et avec ce qui se passe à AM Suisse/Metaltec Suisse, la tendance ne risque pas de s'inverser.

Ce point devra être discuté en prochain Comité en lien avec la situation de notre association faîtière.



Formation professionnelle initiale

Par Patrick Paudex

Responsable formation initiale pour Metaltec Romandie &

Membre de la commission formation de base (Grundbindungskommission GBK) de Metaltec Suisse

Examens Finaux 2018

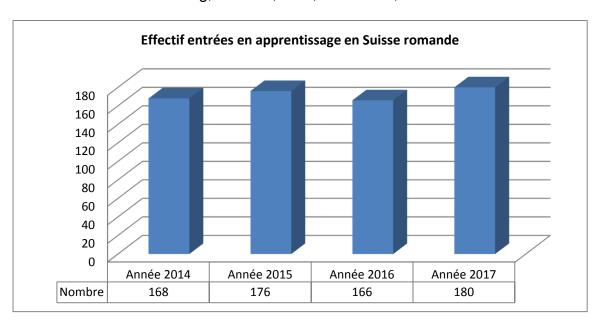
Une séance d'informations concernant les examens finaux des constructeurs métalliques ainsi que des aides- constructeurs métalliques est prévue courant avril 2018 à l'Ecole de la Construction à Tolochenaz. Celle-ci sera destinée aux chefs experts romands.

Les épreuves présentées et analysées lors de cette réunion font références à la partie théorique et pratique. Les examens de la filière des constructeurs métalliques se scindent en deux parties pratiques à savoir, le travail spécifique correspondant à l'une des trois options choisies « construction métallique - charpente métallique - forge» pour une durée d'environ treize heures et le travail fondamental, commun à tous, prévu sur quatre heures.

Pour des raisons de rationalisation, certaines épreuves pratiques font l'objet de reprises d'examens antérieurs.

Nouvelles entrées en apprentissage 2017

L'effectif des nouvelles entrées en apprentissage pour l'année 2017 est, contrairement à d'autres secteurs de la construction, en légère hausse. En effet, nous constatons, avec l'inscription de près de 180 jeunes, une évolution réjouissante dans l'ensemble de nos cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud.



Les nouveaux apprentis romands dans les professions de la construction métallique sont répartis comme suit :

130 apprentis « constructeur métallique »

- 129 avec orientation / construction métallique
- 1 avec orientation / travaux de forge
- aucun avec orientation / charpente métallique

29 apprentis « dessinateur- constructeur sur métal »

- **10** avec apprentissage en 4 ans
- **19** en formation complémentaire

21 apprentis « aide- constructeur métallique »



Prix meilleur apprenti romand

Remise des prix « meilleur apprenti » à Martigny

Depuis plus de 10 ans, Metaltec Romandie et AM Suisse récompensent les apprentis de Suisse romande ayant obtenu les meilleures notes lors de leurs examens de fin d'apprentissage. Les meilleurs apprentis de chaque canton romand (notes CFC), accompagnés de leurs maîtres d'apprentissage, ont été invités le 5 octobre sur le site de la Foire du Valais 2017.

La remise du prix s'est déroulée sur le stand de Metaltec Valais/Wallis (anciennement Ass. Valaisanne des entreprises de construction métallique), hôte d'honneur, qui fête cette année ses 75 ans d'existence. A cette occasion, M. Thomas Zimmermann, Directeur de Metaltec Suisse et Stefan Imhof, Président de Metaltec Valais, ont pris la parole pour adresser leurs félicitations aux meilleurs apprentis romands.

Puis, les diplômés se sont prêtés au jeu de l'interview afin de faire un bilan de leur apprentissage. Finalement, Jean-Yves Schnetzler, Président de Metaltec Romandie a remis le prix « meilleur apprenti romand » 2017.

Quotidien Jurassien du 06.10.2017



20 minutes du 06.10.2017



Campagne publicitaire dans la presse romande

Avant la cérémonie de remise de prix, une annonce a été publiée dans le quotidien régional de chaque candidat :

Walliser Bote du 24.08.2017 Le Nouvelliste du 26.08.2017



La Liberté du 28.08.2017 Freiburger Nachrichten du 31.08.2017



20 minutes du 28.08.2017



L'Express du 09.09.2017



Formation professionnelle supérieure

Par Patrick Paudex

Président de la Commission romande de la formation continue

Dans le secteur de la construction métallique romande, le succès rencontré dans le suivi des cours de formation continue, ne se conteste pas. En effet, la résolution des candidats, à poursuivre leur perfectionnement professionnel en cours d'emploi, révèle que la motivation de nos futurs entrepreneurs et leurs sacrifices consentis ne se tarissent pas. La relève de nos entreprises se profile encore, pour ces prochaines années, sous des perspectives les plus encourageantes.

A ce jour, deux sessions de cours de brevet ainsi qu'une session de cours pour le diplôme Fédéral sont dispensés à l'Ecole de la construction à Tolochenaz.

En juin 2017, quinze candidats ont obtenu les conditions requises pour se présenter aux examens finaux du brevet des chefs d'atelier et de montage en construction métallique et, fait exceptionnel, l'ensemble de ceux-ci ont pu satisfaire aux exigences fédérales. Concernant la filière des projeteurs constructeurs sur métal, dont les modalités d'inscription étaient conformes, huit participants se sont présentés aux examens finaux pour l'obtention du brevet. Parmi cette session, l'entier des candidats a également pu acquérir, avec succès leur précieux Brevet.

Il est à relever, au vu du niveau des réussites rencontrées par nos représentants romands, que le sérieux de leur préparation ainsi que la qualité des prestations dispensées sont, à nouveau, à la hauteur des attentes de nos entreprises.

Brevet fédéral

Les cours préparatoires à l'obtention du brevet fédéral en construction métallique se réalisent encore pour l'instant sous un concept modulaire. Ceux-ci sont répartis généralement les samedis sur une durée de deux ans et demi.

Les épreuves modulaires prévues tous les trois mois ont fait l'objet durant l'année 2017, d'une approbation d'*AM Suisse*. Elles ont été élaborées par les enseignants concernés.

A partir de 2018, les examens de module se dérouleront et seront évalués sous l'égide de la commission romande de la formation continue.

Pour pouvoir prétendre à se présenter aux examens finaux, les candidats doivent réussir tous les modules, dont la légitimité de la validité est de six ans, et justifier le suivi du cours de formation pour formateur en entreprise (CFFE).

Une fois les conditions requises, les candidats se présentant aux examens finaux seront astreints à une épreuve pratique et à une partie orale sous la forme de deux entretiens.

Le concept de ces examens finaux est élaboré dans un contexte centralisé aussi bien au niveau du lieu que de la période du déroulement de ceux-ci.

La planification, la conception et la validation des épreuves finales restent sous l'entière responsabilité d'*AM Suisse*.

Diplôme fédéral "Maîtrise"

Le déroulement des cours pour l'obtention du diplôme fédéral en construction métallique se réalise, pour la session 2016-2018, toujours sous un principe modulaire.

L'organisation des cours de préparation ainsi que le suivi de ceux-ci sont assurés par la commission romande de la formation continue.

Les examens modulaires prévus tous les trois mois font l'objet, durant l'année 2017, d'une validation d'*AM Suisse* et sont élaborés par les enseignants concernés.

Pour pouvoir prétendre à se présenter aux examens finaux, les candidats doivent garantir l'acquis de tous les modules dont la légitimité de la validité est de six ans.

Une fois les conditions requises, les candidats s'inscrivant aux examens finaux seront astreints à une partie écrite, faisant référence aux différents thèmes traités durant leur cursus modulaire, ainsi qu'à une phase orale établie sous la forme d'un entretien.

L'épreuve de dessin est désormais réalisée par DAO, tant pour les candidats issus de la filière des chefs d'atelier et de montage que pour ceux provenant de la filière des projeteurs constructeurs sur métal.

Le concept final de ces examens est orienté dans un contexte centralisé aussi bien au niveau du lieu que de la période du déroulement de ceux-ci.

Les examens finaux sont élaborés et planifiés sous l'entière responsabilité d'AM Suisse.

Les dispositions de cours en vigueur actuellement font l'objet de révisions et de réflexions axées sur une nouvelle méthodologie s'inspirant, comme nous l'avions suggéré, de la réalité économique de nos entreprises.

Il est essentiel que Metaltec Romandie puisse être informé systématiquement de l'évolution de ces nouvelles dispositions, afin de ne pas se faire surprendre par des échéances décisionnelles arbitraires émanant des instances de Metaltec Suisse. Celles-ci pourraient s'avérer, en cas de non concertation de notre part, inconvenantes pour la relève de nos entreprises romandes.



Formation continue

SFS - Séminaires du soir

Durant l'automne 2016, Metaltec Suisse a organisé des séminaires du soir en collaboration avec SFS unimarket. Sur les dix lieux et dates prévus, deux avaient lieu en Suisse romande : à Martigny et Renens.

Le secrétariat de Metaltec Romandie a collaboré à l'organisation de ces 2 soirées. Les sujets traités ont attiré 20 participants à Martigny. Le séminaire à Renens a été annulé parce qu'il n'y avait que 7 participants.

Les soirées SFS 2017 ont porté sur les thèmes suivants :

- La chambre d'experts Metaltec Suisse
- Activités nécessitant une formation dans le domaine de la construction métallique
- La statique dans la construction métallique
- SFS Système d'approvisionnement, la solution pour vos pièces C

Afin d'augmenter le nombre de participants et la qualité des interventions et d'améliorer la communication autour de ces soirées, Metaltec Romandie souhaite à l'avenir intensifier sa collaboration avec Metaltec Suisse et SFS sur cet évènement. De petits pas ont déjà été faits, mais la marge de progression est encore importante.

× EN 1090

Cette norme européenne a donné bien du fil à retordre à certaines entreprises et Metaltec Romandie a activement collaboré avec l'association faitière pour offrir des prestations égales d'un côté et de l'autre de la Sarine.

En 2017, des cours ont continué d'être dispensés en Suisse Romande à Tolochenaz. En revanche pour 2018, vu la situation actuelle de Metaltec Suisse, rien n'est prévu pour l'instant.



AM Suisse / Metaltec Suisse

Situation AM Suisse/Metaltec Suisse

Comme mentionné tout au long de ce rapport, la situation est actuellement très compliquée. Des décisions auraient dues certainement être prises beaucoup plus tôt. Résultat : Metaltec Suisse se trouve dans une situation financière délicate, n'a plus de directeur, la direction et le comité central sont contestés. La situation est explosive et un changement radical doit être opéré pour retrouver une certaine sérénité. Plus cela va durer, plus grands seront les dégâts collatéraux. *Metaltec Romandie* a exigé un novembre de mettre sur pied un audit par un organisme indépendant. Sa demande n'a pas été acceptée et la situation n'a pas bougé.

Investissements pour la formation

Vu la situation financière difficile, *Metaltec Suisse* a dû faire des choix. Elle a par exemple décidé de ne pas participer aux *SwissSkills* 2018 à Berne et n'organisera pas de cours de monteur en 2018. Elle a axé principalement ses ressources sur la campagne de « métal+toi ». Heureusement, *Metaltec FR* a accepté d'organiser en 2018 les *Metalskills* à Fribourg au sein de ses ateliers-écoles.

Collaboration avec Metaltec Suisse

Cela s'est poursuivi avec le Directeur de Metaltec Suisse et son équipe de collaborateurs comme en 2016, jusqu'à son départ.

La collaboration avait continué de bien se passer, avec des échanges constructifs et à l'écoute des attentes de la Suisse Romande. Mais maintenant, cela est un peu plus compliqué.

Objectifs 2018

Les objectifs 2018 de Metaltec Romandie sont les suivants :

- Prendre la bonne décision pour l'avenir de Metaltec Romandie en lien avec la situation problématique de notre association faîtière.
- Essayer de retrouver une collaboration avec notre association faitière AM Suisse, respectivement Metaltec Suisse.
- Trouver des solutions financières supplémentaires ou faire des choix pour l'avenir de Metaltec Romandie.
- Affiner le fonctionnement de la commission romande pour la formation de dessinateurconstructeur sur métal et celle pour la révision de l'ordonnance de constructeur métallique.
- Défendre les positions de la Suisse romande dans la refonte du système de formation supérieure (brevets et maitrise).

Conclusion

Comme vous pouvez le constater au travers des pages de ce rapport, l'engagement et l'implication de Metaltec Romandie n'a pas diminué, bien au contraire. Cela renforce la place de Metaltec, mais notre entité doit avoir l'ambition de ces moyens.

L'adhésion de l'ensemble des entreprises vaudoises de Metaltec VD à Metaltec Romandie, la crise de notre association faîtière, la problématique de l'école d'Aarberg, les divisions au sein de Metaltec Suisse, les conventions collectives cantonales versus la convention nationale, sont toutes sortes d'éléments, qui arrivent en même temps et qui doivent inciter Metaltec Romandie sur une réflexion profonde quant à son avenir.

La situation actuelle n'est certes pas évidente, mais c'est peut-être tout simplement le bon moment pour décider du futur et de la place que les associations romandes du métal souhaitent donner à *Metaltec Romandie*.

A ce sujet, Michelle Obama a dit:

"On ne peut pas prendre de décisions fondées sur la peur et l'appréhension de ce qui pourrait arriver."

Alors que Metaltec Romandie prenne ses responsabilités et les clefs de son avenir en main!

En conclusion, je voudrai remercier le Comité de *Metaltec Romandie*, la commission de cours des dessinateurs-constructeurs sur métal, les différentes personnes engagées dans la formation professionnelle, *AM Suisse*, par son Directeur M. Christoph Andenmatten, Metaltec Suisse, par son Directeur M. Thomas Zimmermann et Mme Isabelle Hohl, Chef de projet, et pour leur engagement et leur collaboration dans les différents dossiers, malgré la situation difficile.

David Valterio

Secrétaire

Remerciements

Metaltec Romandie adresse ses remerciements l'ensemble des personnes qui collaborent au bon fonctionnement du secrétariat, en particulier l'équipe du Bureau des Métiers :

- Mme Nadine La Sala, secrétaire patronale adjointe,
 Mme Annalene Theler, collaboratrice
 Mme Ludiwine Boulnoix, responsable formation initiale et M. Andy Mathier, collaborateur
- Mme Anne-Céline Robyr, comptable et Mme Florence Barbieri, aide-comptable
- Le team de traduction

Présidence



Jean-Yves Schnetzler Schnetzler SA Route André-Piller 25

Président 2017-2020

Route André-Piller 25 1762 Givisiez jean-yves.schnetzler @schnetzler-sa.ch

Tél 026 460 76 50



Président 2014-2017 Stéphane Dentand

Métaloïd SA Av. Pictet-de-Rochemont 33ter 1207 Genève info@metaloid.ch Tél 022 731 73 39



1^{er} Vice-Président Alain Romang

Serrurerie Romang Rue du Tertre 40 2000 Neuchâtel contact@romang.net Tél 032 725 33 59



2^{ème} Vice-Président Philippe Aubert

Ouvrages métalliques SA 1260 Nyon dir@omsa.ch Tél 022 361 06 23

Secrétariat



Secrétaire patronal David Valterio

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion david.valterio @bureaudesmetiers.ch Tél 027 327 51 24



Secrétaire patronale adjointe Nadine La Sala

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion info@metaltecromandie.ch Tél 027 327 51 49



Collaboratrice
Annalene Theler

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion info@metaltecromandie.ch Tél 027 327 51 68



Collaborateur Andy Mathier

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion info@metaltec.ch Tél 027 327 51 34



Resp. formation initiale Ludiwine Boulnoix

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion tfi@bureaudesmetiers.ch Tél 027 327 51 14

Nos sections



www.metaltecfribourg.ch



www.metaltecgeneve.ch



www.metaljura.ch



www.metaltecneuchatel.ch



Groupe métal www.metal-vaud.ch



www.metaltecvs.ch



www.metaltecromandie.ch

info@metaltecromandie.ch

T. 027 327 51 49 / 34